



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 26 – Semaine du 5 au 9 juillet 2021

En bref

Tunisie :

- L'agence de notation financière Fitch Ratings a abaissé la notation de la Tunisie à B- (très spéculatif), avec perspectives négatives
- L'inflation grimpe à +5,7% en juin 2021, le plus haut taux observé depuis juillet 2020 ; la Banque centrale prévoit un taux moyen de +5,3% sur l'année
- Le déficit courant s'est résorbé à 2,8% du PIB (3,4 Md TND soit 1 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2021, contre 3,5% du PIB sur les 5 premiers mois de 2020
- La croissance des crédits s'est accélérée en avril 2021
- 78% des Tunisiens interrogés dans le cadre d'une enquête pensent que la situation économique du pays se dégrade
- Coronavirus : projet de déclaration de l'état d'urgence sanitaire et acquisition de 3,6 millions de doses de vaccin Johnson & Johnson
- Au 1^{er} juillet, la situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens demeure préoccupante
- La Société Financière Internationale accorde un financement de 22 M EUR au leader tunisien de l'huile d'olive, CHO

LE CHIFFRE À
RETENIR

5,7 %

Taux d'inflation en juin 2021

Libye :

- Le rapport d'audit international de la Banque centrale de Libye (BCL) a été présenté au gouvernement
- Selon une étude d'Expertise France, seulement 24% des entreprises libyennes sont rentables
- La Chambre des Représentants (CdR) reporte à nouveau le vote du budget 2021
- Le Forum de dialogue politique libyen ne parvient pas à un consensus sur la base constitutionnelle des élections nationales

Tunisie

- L'agence de notation financière Fitch Ratings a abaissé la notation de la Tunisie à B- (très spéculatif), avec perspectives négatives

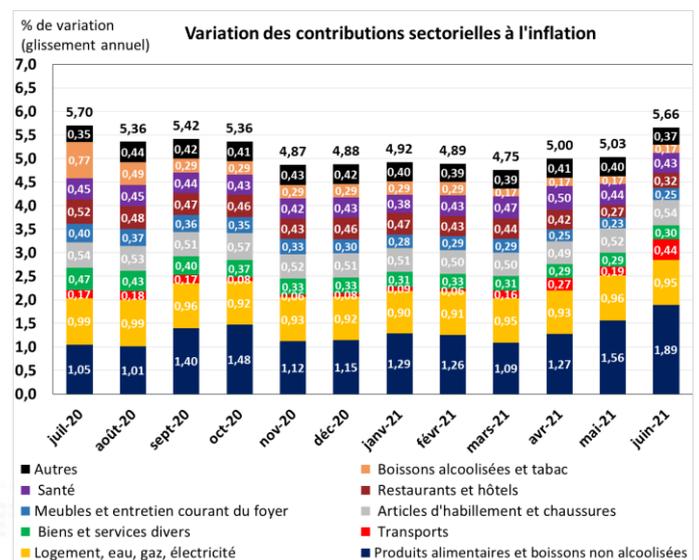
Dans un communiqué publié le 8 juillet 2021, l'agence justifie cette décision par l'**aggravation des risques de liquidité budgétaire et externe** en raison du retard pris dans l'accord sur un nouveau programme avec le FMI, qui conditionne également l'appui budgétaire de la plupart des créanciers officiels. Pour Fitch Ratings, le paysage politique fragmenté et les tensions sociales enracinées **limitent la capacité du gouvernement à adopter de solides mesures d'assainissement budgétaire**, et en l'absence de réformes solides, les créanciers publics pourraient considérer qu'une restructuration de la dette est nécessaire avant de pouvoir accorder un soutien supplémentaire. Le gouvernement a cependant affirmé **qu'il n'envisageait pas une restructuration de la dette** et la Tunisie ne s'est jamais engagée dans un traitement du Club de Paris. Fitch ratings prévoit une **légère résorption du déficit public de 9,9% du PIB en 2020 à 8,9% en 2021** (6,6% selon la Loi de finances 2021), avec des revenus qui se redresseront mais des dépenses qui devraient également augmenter (dépenses pour lutter contre la pandémie, subventions au prix du gaz, charge d'intérêt et masse salariale notamment). Elle prévoit par ailleurs que le déficit courant se creusera de 6,8% du PIB en 2020 à 8% du PIB en 2021, et que la dette publique atteindra 89% du PIB en 2021, contre 84% en 2020 et 72% en 2019. Enfin, **Fitch Ratings prévoit une croissance de +3,4% en 2021, après une récession record de -8,8% en 2020**, reflétant le rebond prévu des exportations de marchandises vers l'Europe et une légère hausse du tourisme fin 2021, mais modéré par la production agricole en berne en raison des conditions météorologiques défavorables.

A noter que l'agence de notation Moody's avait déjà abaissé la notation de la Tunisie le 23 février 2021 à B3 (catégorie « *speculative and subject to high credit risk* ») avec perspectives négatives.

- L'inflation grimpe à +5,7% en juin 2021, le plus haut taux observé depuis juillet 2020 ; la Banque centrale prévoit un taux moyen de +5,3% sur l'année

Selon les [dernières données de l'INS](#), le taux d'inflation en juin 2021 est remonté à +5,7% (g.a), après +5% en avril et mai. L'inflation sous-jacente « hors produits alimentaires et énergie » a augmenté en juin à +5,4% en g.a. après +5% en mai et +5,5% en avril. Le rebond de l'inflation est lié à l'accélération de la hausse des prix des produits alimentaires (+7,2% en juin après +6,0% en mai), des transports (+3,4% contre +1,5% en mai) et des restaurants et hôtels (+7% contre +5,8% en mai).

[Selon la BCT](#), l'inflation devrait restée élevée mais relativement stable à moyen terme. Elle prévoit ainsi un **taux d'inflation moyen de 5,3% en 2021, 5,6% en 2022 et 5,1% en 2023**.



- **Le déficit courant s'est résorbé à 2,8% du PIB (3,4 Md TND soit 1 Md EUR) sur les 5 premiers mois de 2021, contre 3,5% du PIB sur les 5 premiers mois de 2020**

Selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT), cette baisse résulte de **la légère contraction du déficit commercial** (de 1,9 Md EUR sur les 5 premiers mois de 2020 à 1,8 Md EUR sur les 5 premiers mois de 2021), dans un contexte de réduction des échanges en raison de la pandémie, et de **l'accroissement des revenus du travail** (+14% en g.a. à 710 M EUR sur les 5 premiers mois de 2021). En revanche, **l'excédent de la balance des services s'est réduit**, en lien avec la baisse des recettes touristiques (-48% à 171 M EUR). Le **stock de réserves de change a cependant diminué** par rapport à fin 2020, après le remboursement du prêt qatari de 250 M USD notamment (7,6 Md USD fin mai 2021, soit 136 jours d'importations, contre 162 jours fin 2020, mais restant bien au-delà du ratio d'adéquation du FMI de 90 jours d'importations).

- **La croissance des crédits s'est accélérée en avril 2021**

Le rythme de progression des crédits à l'économie a enregistré un accroissement en avril 2021 (+6,4% en g.a., après +4,4% en mars, et contre +4,2% un an auparavant), grâce à l'accélération couplée de la croissance des crédits aux particuliers (+8,6%, contre +7,1% en mars) et des crédits aux professionnels (+5,7% contre +3,1% en mars). **Le volume des opérations de refinancement est resté stable en mai 2021** (environ 8,8 Md TND pour le 2^e mois consécutif), **tout comme le taux du marché monétaire (TMM)** qui a atteint en avril et mai le même taux que le taux directeur (fixé à 6,25% fin septembre 2020).

- **78% des Tunisiens interrogés dans le cadre d'une enquête pensent que la situation économique du pays se dégrade**

Selon le dernier baromètre d'Emrhod Consulting de juin 2021, 78% des personnes interrogées considèrent que la situation économique se détériore, tandis que 76% déclarent avoir peur du covid-19, et seulement 21% peur du terrorisme. Alors que 42% des Tunisiens interrogés déclaraient être pessimistes quant à l'avenir du pays en mai, ils sont désormais 51% en juin.

- **Coronavirus : projet de déclaration de l'état d'urgence sanitaire et acquisition de 3,6 millions de doses de vaccin Johnson & Johnson**

A l'issue d'un conseil ministériel, le gouvernement tunisien a approuvé le 8 juillet 2021 **le projet de loi sur l'état d'urgence sanitaire**, qui permet au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'extension de la maladie, instaurer un confinement quand jugé nécessaire, contrôler la résidence des personnes atteintes de la maladie, obliger les malades à ne pas quitter leurs domiciles ou les lieux de confinement, imposer des restrictions de déplacements des personnes et des véhicules, appliquer des pénalités pour non-respect des mesures. **Le projet sera envoyé au Parlement pour être voté.**

La commission nationale de lutte contre le Covid-19 a également décidé le 8 juillet 2021 **d'interdire les déplacements entre les gouvernorats jusqu'au 31 juillet**, avec effet immédiat.

Après avoir annoncé dans un premier temps le lundi 5 juillet un confinement général les weekends du 10-11 et 17-18 juillet dans le Grand Tunis, les 4 gouvernorats du Grand Tunis (Tunis, Ariana, la Manouba et Ben Arous) sont finalement revenus sur cette décision et ont annoncé que **le confinement général du 10-11 juillet serait remplacé** par : l'interdiction de la circulation des véhicules, mais le

maintien de l'activité des moyens de transport public pendant ces deux jours ; l'interdiction des marchés hebdomadaires entre le 7 et le 14 juillet ; l'application du protocole sanitaire mis en place par les autorités gouvernementales.

La présidence de la République a par ailleurs annoncé une série de mesures le lundi 5 juillet, dont notamment : l'intensification de l'action diplomatique pour fournir le pays en vaccins anti-covid, et la mise en place d'équipes de travail afin d'intensifier les opérations de vaccination, qui rassembleront des forces armées, sécuritaires et du personnel de santé, sous la supervision du directeur général de la Santé militaire.

Enfin, un **conseil ministériel restreint réuni sous la présidence du chef du gouvernement Hichem Mechichi a également annoncé une série de mesures** le mardi 6 juillet, comprenant : i) la signature d'un accord pour l'acquisition d'un millier de concentrateurs d'oxygène, ii) la signature de l'accord pour acquérir 3,58 M de doses de vaccin Johnson & Johnson, iii) l'allocation urgente de 300 M TND supplémentaires pour le financement du secteur de la santé publique, iv) le paiement des arriérés de salaires des contractuels du secteur dans un délai d'une semaine.

Au 6 juillet, **464 914 cas de contamination à la Covid-19 et 15 735 décès ont été confirmés ; 2 074 194 personnes ont reçu au moins une dose de vaccin (17,7% de la population)**, dont 614 042 sont entièrement vaccinés (5,2% de la population).

- **Au 1^{er} juillet, la situation des stocks d'eau dans les barrages tunisiens demeure préoccupante**

D'après le rapport quotidien de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), **le volume des ressources hydriques stockées dans les barrages tunisiens a reculé de 21,9% entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2021**. Par ailleurs, les taux de remplissage des 22 barrages des gouvernorats du Nord, des 8 barrages des gouvernorats du Centre et des 6 barrages du Cap-Bon s'élèvent respectivement

à 49,6%, 17,2% et 30,2%. La situation est particulièrement préoccupante pour ce qui concerne le plus grand barrage du pays, situé à Sidi Salem dans le gouvernorat de Béja, qui concentre actuellement à lui seul près de 25% des ressources hydriques stockées dans les 36 barrages du pays. En effet, le stock en eau de celui-ci a diminué de 42,8% entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2021. Pour rappel, le manque d'entretien des barrages en Tunisie engendre, d'après les estimations, une perte de 24 Mm³ d'eau par an.

- **La Société Financière Internationale accorde un financement de 22 M EUR au leader tunisien de l'huile d'olive, CHO**

Le 2 juillet 2021, la société de Conditionnement de l'Huile d'Olive « CHO » a signé un accord de partenariat avec la Société financière internationale (IFC - membre du groupe de la Banque mondiale). L'IFC va accorder un prêt de d'un montant de 22 M EUR au groupe oléicole tunisien « CHO » sur 8 ans afin de **financer ses besoins en fonds de roulement et de l'aider à investir dans de nouveaux équipements**. Par ailleurs, l'IFC accompagnera les petits agriculteurs faisant partie de la chaîne d'approvisionnement du groupe CHO pour les aider à améliorer leur productivité à travers une formation à l'utilisation de pratiques agricoles durables et une formation sur les techniques de micro-irrigation pour renforcer la résilience des petits agriculteurs face aux changements climatiques. Pour rappel, la CHO a été créée par M. Makhloufi en 1996 (suite à la fin du monopole de l'Office National de l'Huile en 1994). Il s'agit d'un groupe oléicole spécialisé dans l'analyse, la sélection, l'extraction, le raffinage, le stockage et le conditionnement de l'huile d'olive. Le groupe CHO assure plus de 720 emplois directs et soutient environ 140 000 agriculteurs appartenant à sa chaîne d'approvisionnement. Les ventes du Groupe CHO représentent entre 30 et 35 mt d'huile d'olive par an et sont à destination de 24 pays à travers le monde.

Libye

- **Le rapport d'audit international de la Banque centrale de Libye (BCL) a été présenté au gouvernement**

Le rapport d'audit indépendant des deux branches de la BCL, effectué par Deloitte, a été présenté au gouvernement le 8 juillet 2021. L'ancien chef du Conseil présidentiel, Fayez Al-Sarraj, avait en 2018 appelé l'ONU à organiser un audit indépendant des Banques centrales de l'Ouest et de l'Est, scindées depuis 2014, avant toute réunification des deux branches. L'audit avait finalement été lancé fin juillet 2020. **L'audit a pour objectif de restaurer l'intégrité, la transparence et la confiance dans le système financier libyen et de créer les conditions d'unification des institutions financières libyennes.** Un examen préliminaire du rapport avait eu lieu en avril. **Le gouverneur de la BCL, Seddik Al-Kabir, a salué la remise du rapport d'audit de la BCL et a déclaré que, l'audit étant désormais terminé, la BCL poursuivait son objectif principal d'unifier la Banque centrale** en commençant à mettre en œuvre les mesures pratiques nécessaires décrites dans le rapport d'audit. Il a également déclaré que la BCL lancerait dans l'année un certain nombre de projets stratégiques visant à améliorer la transparence et la publication des données, à renforcer les cadres réglementaires et de surveillance, à développer les services de paiement électronique, à préparer des propositions de cyberléislation et à fournir des liquidités à toutes les régions de la Libye.

- **Selon une étude d'Expertise France, seulement 24% des entreprises libyennes sont rentables**

[Expertise France a publié le 5 juillet une étude de terrain](#) sur le profil des entreprises libyennes, leurs dirigeants, ainsi que leurs besoins en connaissances commerciales et en services d'accompagnement aux entreprises, basée sur une large enquête auprès de

568 entreprises membres des chambres de commerce sur l'ensemble du territoire libyen en 2020. Selon l'étude, **seulement 24% des entreprises libyennes interrogées sont rentables, 27% fonctionnent sans bénéfiques** et 49% semblent sous pression et en difficulté. 90,9% des entreprises libyennes n'ont jamais exporté. La **difficulté d'obtenir des fonds, l'instabilité du taux de change de la monnaie locale et le manque de clarté des politiques** mises en œuvre par les autorités sont quelques-uns des défis mentionnés qui entravent la croissance des entreprises. **Cette publication s'inscrit dans le cadre du projet EU4PSL, projet au profit du secteur privé en Libye**, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. EU4PSL vise à soutenir l'entrepreneuriat, l'accès au financement et à améliorer le soutien institutionnel aux entreprises libyennes. Expertise France vise à partager davantage de connaissances et de données pratiques sur la situation actuelle du secteur privé et des PME en Libye à travers une « série d'enquêtes pratiques », afin de construire une base de référence pour améliorer les politiques et apporter un soutien pertinent aux entreprises et aux réformes économiques.

- **La Chambre des Représentants (CdR) reporte à nouveau le vote du budget 2021**

Après un report lors de la session du 29 juin en l'absence de représentants du gouvernement et deux sessions sur le budget les 5 et 6 juillet, **la Chambre des Représentants (CdR) n'a toujours pas voté sur le nouveau budget 2021**, et a demandé au gouvernement de **revenir le 12 juillet**. Justifiant cette décision, des membres de la CdR ont expliqué que le gouvernement n'avait pas ventilé les dépenses du chapitre développement sur une base régionale comme cela avait été demandé et qu'il n'avait pas supprimé la section « urgence » non spécifiée du budget. Ils ont déclaré que la CdR pourrait adopter sa version du budget la semaine prochaine si le gouvernement n'apportait pas les amendements sollicités. Pour rappel, le GUN avait présenté un projet

de loi de budget à la Chambre le 17 mars, qui l'avait renvoyé le 20 avril, estimant que le budget présenté était trop important compte tenu des prévisions de revenus de la Libye et du mandat du gouvernement, qui doit s'achever avec les élections nationales du 24 décembre 2021. La CdR avait donc proposé un budget d'environ 59 Md LYD (contre 96 Md LYD initialement proposé par le GUN) : 33,5 Md LYD pour les salaires (contre 33 Md LYD dans le budget proposé par le GUN), 20 Md LYD pour les subventions (contre 24 Md LYD), 15 Md LYD pour les dépenses d'investissements (contre 22 Md LYD), 9 Md LYD en dépenses de fonctionnement (contre 12 Md LYD) et 1 Md LYD pour les dépenses d'urgence (contre 5 Md LYD). Le 25 mai, la CdR avait approuvé le premier chapitre du budget, qui fixe les dépenses en salaires à 34,6 Md LYD, à condition qu'il comprenne plusieurs lois telles qu'une loi de 2018 sur l'augmentation des salaires des enseignants et une loi sur l'ajustement des salaires de certaines agences publiques.

- **Le Forum de dialogue politique libyen ne parvient pas à un consensus sur la base constitutionnelle des élections nationales**

Le Forum de dialogue politique libyen (*Libyan Political Dialogue Forum* – LPDF) réuni en Suisse du 28 juin au 2 juillet **n'est pas parvenu à un consensus sur une base constitutionnelle** pour organiser les élections nationales du 24 décembre 2021. En parallèle, La Haute Commission électorale nationale (HNEC) a annoncé le **lancement du système d'inscription des électeurs**, une première phase du processus électoral.

L'inscription sur les listes électorales sera ouverte pendant 30 jours, et permettra à ceux qui souhaitent s'inscrire pour la première fois de le faire (âge légal, changement de bureau de vote, etc.). Dans un discours prononcé le 4 juillet, le Premier ministre Abdulhamid Dbeibah a déclaré que **son gouvernement s'engagerait à respecter la date limite des élections** et a exhorté tous les Libyens à participer à ce processus démocratique.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Sarra Ben Attia, Hugo Mahut, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>